Sollicitude paternelle

Foto © Vatican Media

5 mars 2021

La Communauté exprime sa profonde gratitude au pape François pour la sollicitude paternelle qu'il a manifestée lors de l'audience accordée le 4 mars dernier au prieur frère Luciano Manicardi et au père Amedeo Cencini, Délégué Pontifical.

Nous reproduisons ci-dessous le communiqué du Saint-Siège :

« Jeudi 4 mars 2021, à la veille de son départ pour le voyage apostolique en Irak, le Saint-Père François a reçu en audience le Révérend Père Amedeo Cencini, FdCC, Délégué pontifical ad nutum Sanctae Sedis pour la Communauté monastique de Bose, avec le Prieur de celle-ci, le Frère Luciano Manicardi.

Sa Sainteté a ainsi voulu exprimer au Prieur et à la Communauté sa proximité et son soutien dans cette phase tourmentée de sa vie, confirmant son appréciation pour elle et pour sa particularité d'être formée par des frères et des sœurs venant de différentes Églises chrétiennes.

Le Pape François, qui depuis le début a suivi le dossier avec une attention particulière, a également souhaité confirmer le travail du Délégué pontifical au cours des derniers mois, en le remerciant d'avoir agi en pleine harmonie avec le Saint-Siège, dans le seul but de soulager les souffrances des individus et de la Communauté.

Enfin, le Saint-Père a exprimé sa sollicitude pour accompagner le chemin de conversion et de reprise de la Communauté selon les orientations et les modalités clairement définies dans le décret singulier du 13 mai 2020, dont le Pape réitère le contenu et dont il demande l'exécution. »

Foto © Vatican Media

En assurant le pape François de notre constante intercession pour son ministère, nous souhaitons le remercier du fond du cœur pour cette reconfirmation dans notre vocation de vie commune dans le célibat sous la conduite de l'Évangile.